

Mémoire
**Présenté dans le cadre des consultations pré-
budgétaires en prévision du budget de l'année 2021**

**SORTIE DE LA COVID-19 :
CRÉER UNE ÉCOLOGIE ARTISTIQUE VÉRITABLEMENT
REPRÉSENTATIVE, ÉQUITABLE ET INCLUSIVE**

par la Coalition canadienne des arts

Nous recommandons au gouvernement fédéral de prendre les mesures suivantes :

1. Consacrer des fonds à une réouverture à la fois sécuritaire et respectueuse de l'environnement des salles de spectacles, et encourager le public à revenir aux arts vivants.
2. S'attaquer au racisme systémique dans le financement des arts en fournissant des fonds pour assurer une meilleure transition, la poursuite du financement de fonctionnement et de projets destinés aux autochtones, aux personnes racisées, aux personnes sourdes ou vivant avec un handicap, ainsi qu'aux organismes artistiques communautaires.
3. Élargir les programmes de soutien du revenu, y compris l'AE et la SSUC, et mettre en place un revenu de base universel.
4. Investir dans des innovations en matière de création numérique qui consolident la stabilité financière.
5. Faire participer le secteur privé à la relance en augmentant le crédit d'impôt pour activités de bienfaisance.

À propos de la Coalition canadienne des arts

La Coalition canadienne des arts (CCA) est un mouvement collaboratif et non partisan dirigé par un groupe d'organisations nationales de service aux arts et à ses membres, dont le comité directeur bénévole est composé d'artistes et d'administrateurs des arts. Nous sommes unis dans la conviction qu'un secteur artistique et culturel fort contribue à des communautés économiquement dynamiques, vivables et innovantes, et qu'une politique culturelle fédérale vigoureuse ainsi que des structures d'investissement solides profitent à la fois à la contribution des arts et de la culture à l'économie canadienne, aux collectivités canadiennes et à la position du Canada sur la scène internationale.

Les organismes membres de la Coalition canadienne des arts représentent collectivement des milliers d'artistes et d'organisations artistiques. La liste des membres se trouve sur le site de la CCA :

www.lacoalitioncanadienedesarts.com

Résumé

La Covid-19 a bouleversé la vie quotidienne des Canadiennes et Canadiens comme celle du monde entier. La Coalition canadienne des arts (CCA) est vivement préoccupée de l'effet de la pandémie sur les artistes et les organismes artistiques partout au Canada. Nous sommes particulièrement conscients de son impact sur les artistes autochtones, racisés, sourds ou vivant avec un handicap, les artistes communautaires, et les organisations artistiques qui étaient déjà en péril.

Également préoccupés de savoir comment les arts et la société canadienne en général vont se rétablir, nous sommes conscients de la nécessité de travailler ensemble pour construire une société véritablement inclusive, dans laquelle les arts continueront de jouer un rôle aussi important qu'avant la crise, sachant que ces derniers mois, les Canadiens ont passé leur temps libre à lire, écouter de la musique, regarder des films et des spectacles en ligne. Notre société doit mettre résolument en place des objectifs et un calendrier de reconstruction de l'écologie des arts pour devenir pleinement inclusive et représentative, en éliminant les lignes d'exclusion et les barrières auxquels les artistes, les organismes et leurs communautés continuent de faire face et qui sont devenues plus évidentes au cours de cette crise.

Nous sommes conscients des retombées économiques des arts au Canada, sachant qu'en 2016, ce sont 1,7 milliard de dollars qui y ont été dépensés dans les secteurs du tourisme culturel et sportif. À ce titre, le soutien aux arts est essentiel au relèvement de la société canadienne de l'après-Covid-19. Mais au-delà des retombées économiques, la CCA souhaite souligner l'importance des valeurs que les arts promeuvent et appuient dans nos collectivités. Ces valeurs d'inclusion, d'engagement et de représentation ont contribué à une meilleure compréhension de ce que nous sommes en tant que peuples vivant sur cette terre, l'Île de la Tortue. Elles ont nourri la cohésion sociale, en particulier pour les autochtones, les personnes racisées, les personnes sourdes ou vivant avec un handicap, ainsi que les artistes et organismes artistiques communautaires qui étaient déjà en péril. Ceux-ci ont besoin d'un soutien ciblé dès maintenant pour assurer leur survie et leur contribution à une écologie des arts dynamique et équitable.

La CCA a mené une enquête auprès de ses membres pour mieux comprendre ces questions. Les réponses, qui représentent plus de 5 900 organismes artistiques et culturels ainsi que 58 650 artistes individuels, donnent un aperçu des problèmes qui se posent dans de nombreuses disciplines artistiques, et indiquent notamment les faits suivants :

- 85 % des répondants pensent qu'ils et elles seront incapables de se remettre des effets de la pandémie avant encore 18 à 24 mois ; 87% ont perçu des

lacunes dans la capacité des programmes d'aide actuels à répondre aux besoins de leurs membres, mentionnant la nécessité de programmes de soutien au revenu et encourageant le gouvernement fédéral à envisager l'octroi d'un revenu de base universel. La précarité actuelle des artistes autochtones, racisés, sourds ou vivants avec un handicap, et autres artistes marginalisés, est particulièrement préoccupante.

69 % des répondants ont également estimé que le financement accordé par le Conseil des Arts du Canada et le ministère du Patrimoine canadien n'a pas suffi à combler ces lacunes.

- 77% souhaitent que le gouvernement augmente son soutien aux programmes artistiques de Patrimoine canadien qui étaient déjà sous-financés avant la pandémie.

- 74% estiment qu'il est nécessaire de développer et de soutenir une stratégie de marketing coordonnée pour attirer le public en mettant davantage en valeur l'importance des arts et de la culture dans le soutien à la santé mentale et aux contacts au sein de la collectivité, en encourageant la cohésion sociale en cette époque de distanciation sociale.

- 87 % attendent du gouvernement fédéral qu'il renforce son soutien à la création numérique pour garantir que les artistes soient rémunérés équitablement et que leur travail rejoigne un public.

- 56 % des personnes interrogées suggèrent des mesures incitatives pour encourager les dons privés.

La CCA considère qu'il est essentiel que le gouvernement fédéral s'assure que les arts soient partie prenante du rétablissement national post-pandémie. Reconnaissants devant le financement d'urgence de 500 millions de dollars alloué à ce jour au secteur des arts, de la culture et des sports, nous savons par ailleurs que d'autres gouvernements consacrent des ressources considérables aux arts, tels l'Allemagne (54 milliards d'euros) ou le Royaume-Uni (1,57 milliard de livres sterling).¹ Outre ces engagements financiers, ces gouvernements mettent en place des stratégies pour aider les arts dans leurs efforts de rétablissement.² Nous encourageons le gouvernement fédéral du Canada à prendre des engagements similaires à long terme, en concertation avec les provinces.

¹ <https://www.bbc.com/news/entertainment-arts-53302415>;
<https://archinect.com/news/article/150191060/german-government-offers-50-billion-aid-package-to-artists>

² <https://www.arts council.org.uk/covid-19/covid-19-response-reset>;
<https://www.artsprofessional.co.uk/magazine/article/systemic-funding-failures-its-time-fix-fault-lines>;
<https://www.giarts.org/racial-equity-arts-funding-statement-purpose>

Aide nécessaire pour la relance :

L'enquête de la CCA montre que de nombreux organismes artistiques sont très préoccupés par l'impact de la Covid-19 sur leurs activités. Ils s'inquiètent notamment de leur survie à l'issue cette crise, des délais de réouverture des salles, et de l'aide dont ils auront besoin pour se remettre en selle, qui comprendra la mise à disposition d'espaces sécuritaires et la promotion des arts auprès du public.

La CCA recommande un financement spécifique des infrastructures de diffusion artistique afin de permettre une relance verte et durable. Des fonds sont également nécessaires pour couvrir les coûts de mise en œuvre de pratiques visant à minimiser le risque de transmission de l'infection parmi les participants, les artistes, l'équipe de production et les salles ouvertes au public, y compris l'achat d'EPI (équipement de protection individuelle) et d'autres articles de sécurité.

Afin de reconquérir la confiance du public, il est essentiel que tous les organismes culturels soient cohérents dans tous les secteurs afin que le public soit en sécurité et se sente à l'aise. Le gouvernement fédéral a un rôle important à jouer pour faire reconnaître le rôle des arts. Les arts ont contribué à apaiser l'anxiété de la population en offrant un partage d'expériences pendant la crise de la Covid-19, mettant en évidence leur immense valeur sociale en tant que force contributrice à la relance. C'est pourquoi la CCA recommande au gouvernement fédéral de créer une campagne « Les arts pour tous », en subventionnant le coût des entrées pour la première année de réouverture des établissements artistiques au moyen d'un avantage fiscal à concurrence de 300 dollars.

Pour que demain soit inclusif : l'équité, dès maintenant

Outre le divertissement, les arts ont toujours éclairé et éduqué le public. Or, les arts favorisent également l'empathie et la compréhension mutuelle dans une société aux prises avec le racisme et les préjugés. La CCA est particulièrement consciente de l'impact de la Covid-19 sur les autochtones, les personnes racisées, les personnes sourdes ou vivant avec un handicap, ainsi que tous les artistes et organismes artistiques marginalisés qui étaient déjà en péril.³ Pourtant, alors que les membres des communautés autochtones et racisées consomment des produits artistiques dans la même mesure que les autres, ces personnes sont fortement sous-représentées dans les prises de décision du domaine des arts. De plus, de façon inquiétante, leurs revenus sont loin derrière ceux des artistes blancs, et pour survivre, leurs organismes comptent souvent

³ <https://drive.google.com/file/d/1Xdk4y92RVwEqqQL-uCDVgEWqeGv2Ulp/view>

sur des financements de fonctionnement peu élevés ou limités à des projets.⁴ En outre, pour soutenir ces artistes, les besoins en matière de services juridiques sont élevés,⁵ ce qui nuit à l'encadrement, aux commandes d'œuvres et au financement des arts au Canada ainsi qu'à la présentation d'œuvres d'art aux Canadiennes et aux Canadiens.

La CCA recommande que le gouvernement fédéral s'attaque aux problèmes de racisme systémique dans le financement des arts et exige la mise en œuvre d'actions visant l'équité, assorties d'objectifs et de calendriers de réalisation clairs visant l'égalité des résultats. Il s'agit de garantir que le financement des activités et des projets associés soient accordés aux populations autochtones, racisées, sourdes ou vivant avec un handicap, ainsi qu'aux artistes et aux organismes artistiques communautaires. Bien que certains financements soient déjà en place, il faut allouer davantage de fonds à ces artistes et à leurs organismes.

Ainsi, la CCA recommande au gouvernement fédéral d'augmenter de 50 millions de dollars le financement des programmes de Patrimoine canadien qui étaient déjà sous-financés avant la pandémie. Ces programmes (le FCFSA, le FCPA, etc.), qui soutiennent la chaîne de production artistique de la formation des artistes à la présentation des œuvres, doivent répondre davantage aux besoins non seulement des organismes récipiendaires existants, mais aussi de ceux qui ne l'étaient pas auparavant. Notamment, ils doivent veiller à ce qu'un financement des activités et des projets soit fourni aux autochtones, aux personnes racisées, aux personnes sourdes ou vivant avec un handicap ainsi qu'aux artistes et aux organismes artistiques communautaires. De même, le gouvernement fédéral devrait augmenter de 50 millions de dollars son allocation au Conseil des Arts du Canada de manière à assurer le financement provisoire, le financement d'exploitation et le financement des projets, des ressources supplémentaires devant être allouées aux groupes gravement touchés par la pandémie, en particulier les groupes mentionnés ci-dessus.

De la prestation d'urgence (PCU) au revenu universel

Avec l'annonce du 31 juillet à l'effet que la PCU prendra fin en septembre 2020, nous apprécions que le fait que gouvernement inclura les entrepreneurs indépendants dans sa refonte du programme d'assurance-emploi. La PCU a été une bouée de sauvetage financière pour les artistes, leur permettant d'éviter la faillite et la pauvreté. Toutefois, comme les artistes et les travailleurs culturels ne peuvent pas revenir à une économie culturelle

⁴ <https://hillstrategies.com/resource/demographic-diversity-of-artists-in-canada-in-2016/>

⁵ <https://www.pacificlegaloutreach.com/national-network-of-legal-clinics-for-thearts?rq=now%20more%20than%20ever>

pleinement fonctionnelle avant que toutes les restrictions sur les rassemblements publics sont levées, de nombreux marchés leur resteront fermés. Le fait que la grande majorité des programmes ont été annulés à la fin de l'année civile sans aucune confirmation des dates reportées a eu pour effet de priver les artistes d'activités génératrices de revenus.

Sachant que le retour des revenus est encore loin pour les artistes, tout nouveau programme doit continuer à soutenir celles et ceux qui ne peuvent pas retourner au travail, et ce, jusqu'à au moins la fin de mars 2021, soit un an après les premières retombées de la Covid-19.

Une transformation de la PCU et de ce qui y succédera en un programme permanent de revenu de base garantirait de façon efficace un avenir stable en reconnaissant la nature changeante de l'emploi pour tous les Canadiens et Canadiennes. En outre, un programme de revenu de base assurerait l'équité et réduirait la pauvreté tout en continuant à soutenir l'économie culturelle. Il s'attaquerait à un triste fait connu de longue date, à savoir que celles et ceux qui contribuent le plus à cette industrie de 53,1 milliards de dollars, qui en sont véritablement le moteur, à savoir les artistes, sont les moins bien payés pour leur contribution à un service incontestablement essentiel.

Renforcement des capacités de création numérique :

Depuis le début de la pandémie, les Canadiennes et les Canadiens se tournent de plus en plus vers les expériences numériques dans le domaine des arts. Cela a mis en évidence les défis auxquels sont confrontés les artistes et les organisations artistiques pour répondre aux exigences de leurs concitoyens tout en étant rémunérés équitablement pour leur propre travail. Le développement et l'utilisation de la technologie du numérique dans les arts devrait être utile dans tous les aspects de la présentation et de l'administration des arts, et appuyer le paiement d'honoraires et la concession de licences.

Le passage du spectacle vivant aux expériences numériques au cours de l'actuelle pandémie a également mis en évidence les graves lacunes en matière d'accès aux technologies, aux données et aux infrastructures que subissent les communautés autochtones et racisées. Il a démontré que de nombreuses organisations ont besoin d'investissements substantiels en matière de technologies de base et de formation. Cela a également mis en évidence la nécessité de mettre à jour la législation actuelle sur les droits d'auteur, les régimes de licences et de redevances, qui doivent être rapidement adaptés aux réalités des arts numériques.

En conséquence, la CCA recommande que le gouvernement fédéral investisse dans les technologies, la formation et les divers soutiens nécessaires pour développer des expériences d'arts numériques accessibles, pour lesquelles les créateurs soient rémunérés équitablement.

Faire participer le secteur privé à la relance

Les organisations qui ont été en mesure de constituer des fonds de dotation et de développer des relations solides avec les donateurs ont de meilleures chances de survie après la pandémie. En augmentant le montant des dons de bienfaisance, le gouvernement peut inciter le secteur privé à participer à la relance.

Demande de comparution

La Coalition canadienne des arts se réjouit de l'occasion qui lui est donnée de comparaître devant le Comité permanent des finances. Une invitation à comparaître peut être envoyée par courriel à info@canadianartscoalition.com.